

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 27 septembre 2012**

**DCM N° 12-09-06**

**Objet : Subvention aux associations périscolaires : Solde 2012.**

**Rapporteur : Mme BORI, Adjoint au Maire**

La Ville s'est engagée dans le développement des accueils périscolaires et apporte à ce titre son soutien à 15 associations organisatrices. La fréquentation est en augmentation constante, en moyenne 930 enfants fréquentent chaque soir les différentes structures qui proposent aux écoliers messins des activités éducatives de qualité.

Les critères d'octroi de subvention actés par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2009 sont les suivants : le nombre d'enfants accueillis, le nombre de sites gérés, la distance entre l'école et le site d'accueil périscolaire, le public accueilli et le nombre d'animateurs diplômés nécessaires.

Le Conseil Municipal en date du 23 février 2012 a décidé le versement d'un acompte de la subvention de fonctionnement 2012 correspondant à 50 % de la somme allouée l'année précédente.

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le montant des subventions allouées au titre de l'année 2012 ainsi que le versement du solde figurant dans le tableau ci-dessous.

Le montant global des subventions versées en 2012 s'établira à 437 000 €, soit 10 150 € de plus qu'en 2011 (426 850 €).

ASSOCIATIONS	Subvention 2012	Acompte 1 DCM 23/02/2012	Solde subvention 2012
ADAC'S (Centre sociale de Bellecroix)	21 000 €	10 500 €	10 500 €
AD PEP 57	11 400 €	5 700 €	5 700 €
ARC EN CIEL- Comité de gestion du Centre social	26 600 €	13 000 €	13 600 €
ASSOCIATION FAMILIALE DE METZ-VALLIERES	41 000 €	20 500 €	20 500 €
APE ASSOPEP Plantières	13 000 €	3 675 €	9 325 €
AMIS	24 000 €	12 000 €	12 000 €
CACS- CENTRE SOCIAL LACOUR	11 300 €	5 650 €	5 650 €
DU COTE DES LOISIRS	146 000 €	74 000 €	72 000 €
FAMILLE LORRAINE DE DEVANT-LES-PONTS	9 000 €	3 500 €	5 500 €
INTERASSOCIATION DE LA GRANGE AUX BOIS	20 000 €	10 000 €	10 000 €
MAISON DES ASSOCIATIONS DU SABLON	18 000 €	8 000 €	10 000 €
MJC BOILEAU PRE GENIE	14 000 €	7 000 €	7 000 €
MIC DES 4 BORNES	22 700 €	11 350 €	11 350 €
MJC METZ BORNY	45 000 €	15 500 €	29 500 €
MJC METZ SUD	14 000 €	6 000 €	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>437 000 €</b>	<b>206 375 €</b>	<b>230 625 €</b>

Un avenant à la convention d'objectif et de moyens définit les sommes allouées à chacun des partenaires.

Les crédits sont inscrits sur l'exercice en cours.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2009

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2012

**CONSIDERANT** le soutien que la Ville entend apporter aux associations assurant l'accueil périscolaire,

**CONSIDERANT** les enjeux territoriaux, éducatifs et sociaux d'un accueil périscolaire de qualité,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE** d'accorder le versement du solde de la subvention allouée au titre de l'année civile 2012, selon le détail ci-après :

ASSOCIATIONS	Solde subvention 2012
ADAC'S (Centre sociale de Bellecroix)	10 500 €
AD PEP 57	5 700 €
ARC EN CIEL- Comité de gestion du Centre social	13 600 €
ASSOCIATION FAMILIALE DE METZ-VALLIERES	20 500 €
APE ASSOPEP Plantières	9 325 €
AMIS	12 000 €
CACS- CENTRE SOCIAL LACOUR	5 650 €
DU COTE DES LOISIRS	72 000 €
FAMILLE LORRAINE DE DEVANT-LES-PONTS	5 500 €
INTERASSOCIATION DE LA GRANGE AUX BOIS	10 000 €
MAISON DES ASSOCIATIONS DU SABLON	10 000 €
MJC BOILEAU PRE GENIE	7 000 €
MJC DES 4 BORNES	11 350 €
MJC METZ BORNY	29 500 €
MJC METZ SUD	8 000 €
TOTAL	230 625 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

Danièle BORI

Service à l'origine de la DCM : Pôle Education – Service Action Educative  
Commissions : Enseignement – Finances  
Référence nomenclature « ACTES » : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date  
de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34

Absents : 21

Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**